



NATIONS UNIES  
ASSEMBLEE  
GENERALE

UN/SA COLLECTION



Distr.  
LIMITEE  
A/C.2/34/L.94  
29 novembre 1979  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-quatrième session  
DEUXIEME COMMISSION  
Point 12 de l'ordre du jour

## RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

EXECUTION DU PLAN D'ACTION DE MAR DEL PLATA RECOMMANDE PAR LA  
CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR L'EAU ET SUITE A Y DONNER

Incidences administratives et financières du projet de résolution  
publié sous la cote A/C.2/34/L.93

Etat présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153  
du règlement intérieur de l'Assemblée générale

1. Aux termes du paragraphe 3 du projet de résolution publié sous la cote A/C.2/34/L.93, l'Assemblée générale déciderait qu'au cours de sa trente-cinquième session, une journée serait consacrée à une réunion spéciale, afin de proclamer officiellement la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement, 1981-1990, conformément à la résolution 1979/31 du Conseil économique et social.
2. Au paragraphe 3 de la résolution 1979/31, le Conseil prie le Secrétaire général de rassembler et faire traiter les rapports nationaux à temps pour qu'ils puissent être publiés avant la réunion. Le Conseil recommande également, au paragraphe 4, que les pays donateurs d'aide bilatérale et les organisations fournissant une aide multilatérale présentent à temps pour la réunion spéciale des rapports exposant leurs plans et possibilités d'aide aux pays dans la réalisation des objectifs de la Décennie. Au paragraphe 6 du dispositif, le Conseil recommande aux commissions régionales de présenter des études régionales sur les activités préparatoires.
3. Si le projet de résolution publié sous la cote A/C.2/34/L.93 était adopté par l'Assemblée générale, il aurait des incidences administratives et financières de 227 100 dollars afférents au coût des services de conférence nécessaires pour la traduction, la reproduction et la distribution de la documentation à établir avant la session (370 pages en anglais, en arabe, en chinois, en espagnol, en français et en russe et 1 250 pages de rapports nationaux dans la langue dans laquelle ils sont présentés seulement). Cette estimation repose sur les hypothèses suivantes :

a) La réunion d'une journée ferait partie du programme ordinaire des réunions de l'Assemblée générale pendant sa trente-cinquième session et il n'y aurait donc pas à prévoir de services de conférence distincts;

b) Les frais de voyage jusqu'à New York des représentants qui participeraient à la réunion spéciale seraient pris en charge par leurs gouvernements respectifs;

c) Les rapports nationaux devraient être communiqués par les gouvernements dans l'une des six langues officielles de l'Assemblée générale, pour être distribués par l'Organisation des Nations Unies sans avoir besoin d'être traduits;

d) Tous les autres documents seraient distribués en anglais, en arabe, en chinois, en espagnol, en français et en russe.

-----